



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Materiel and Procurement Services / Services du materiel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d’approvisionnement – bureau de Fredericton
301 Bishop Drive / 301, promenade Bishop
Fredericton (N-B) E3C 2M6

F5211-180791

25 June/ juin, 2019

Subject/ Object: REQUEST FOR PROPOSAL / DEMANDE DE PROPOSITION F5211-180791 – Environmental Risk Management Services / Services d’gestion des risques environnementaux

ADDENDUM #1 / ADDENDA N° 1

Further to the above- mentioned Request for Proposal documentation previously forwarded to your firm, Addendum (#1) is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d’accompagnement de l’appel d’offres susmentionné transmise à votre entreprise, l’Addenda n° 1 est émis.

Questions and Answers / Questions et réponses:

Question 1: 1. We note that in Annex 1 to Part 4, the key personnel Ecological Risk Assessor - Aquatic is listed twice (page 40), while Ecological Risk Assessor – Terrestrial is not listed. Should this second occurrence of Aquatic, in fact, be Terrestrial? If this is the case, should row R4.2 (page 40) reflect Terrestrial Ecological Risk Assessment experience?

Answer 1: Yes to both questions.

Question 2: 2. Additionally, The Ecological Risk Assessor – Terrestrial technical evaluation submission form in the Appendix to Technical Proposal (page 51) lists the second credential as being a minimum level of Aquatic Ecological Risk Assessment experience. Should this also be changed to Terrestrial Ecological Risk Assessment experience?

Answer 2: Yes.

Question 3: 3. In reference to the above noted solicitation, in Section R3.2 and R4.2, “The bidders’ proposed resource should have a minimum 8 years experience within the last 10 years conducting Aquatic/Terrestrial Ecological Risk Assessments under the BC CSR and for Federal Clients.” 1. Is the key personnel required to have 8 years experience conducting assessments under the BC CSR as well as 8 years experience conducting assessments for Federal Clients, or is it okay to have either one or the other?

Answer 3: The key personnel should have experience conducting assessment under the BC CSR and for Federal Clients within the minimum of 8 years of experience.

Question 1 : 1. Nous notons qu’à l’annexe 1 de la partie 4, pour ce qui est du personnel clé, l’évaluateur des risques écologiques aquatiques est mentionné deux fois (page 40), tandis que l’évaluateur des risques écologiques terrestres n’est pas mentionné. La deuxième occurrence d’« évaluateur des risques écologiques aquatiques » devrait-elle en fait être remplacée par « évaluateur des risques écologiques

terrestres »? Si tel est le cas, la ligne R4.2 (page 40) devrait-elle indiquer l'expérience en évaluation des risques écologiques terrestres?

Réponse 1 : Oui pour les deux questions.

Question 2 : 2. De plus, dans le formulaire de soumission de l'évaluation technique de l'évaluateur des risques écologiques terrestres, qui se trouve à l'annexe de la proposition technique (page 51), la deuxième compétence énoncée est un niveau minimal d'expérience en évaluation des risques écologiques aquatiques. Devrait-on également remplacer cela par l'expérience en évaluation des risques écologiques terrestres?

Réponse 2 : Oui.

Question 3 : 3. En ce qui concerne l'appel d'offres susmentionné, les sections R3.2 et R4.2 indiquent ceci : « La ressource proposée par les soumissionnaires devrait posséder au moins huit (8) ans d'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années dans la réalisation d'évaluations des risques écologiques aquatiques et terrestres en vertu du *Règlement sur les sites contaminés* de la Colombie-Britannique et pour les clients du gouvernement fédéral ». 1. Le membre du personnel clé doit-il posséder huit ans d'expérience dans la réalisation d'évaluations en vertu du *Règlement sur les sites contaminés* de la Colombie-Britannique ainsi que huit ans d'expérience dans la réalisation d'évaluations pour des clients du gouvernement fédéral, ou s'il peut s'agir de l'un ou de l'autre de ces éléments?

Réponse 3 : Le membre du personnel clé devrait posséder une expérience minimale de huit ans dans la réalisation d'évaluations en vertu du *Règlement sur les sites contaminés* de la Colombie-Britannique **et** pour les clients du gouvernement fédéral.